

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans et de la Société suisse d'économie alpestre du
12 décembre 2023

La régulation du loup doit se poursuivre !

Avec leurs recours, les organisations environnementales torpillent la régulation préventive du loup. Pour l'Union suisse des paysans et la Société suisse d'économie alpestre, ces oppositions sont incompréhensibles. Elles entravent la régulation urgente et nécessaire des populations de loups. Conséquences : une mise en danger de l'économie alpestre, des pertes encore plus importantes d'animaux de rente et la nécessité de tirs de régulation encore plus nombreux à l'avenir.

La révision de l'ordonnance sur la chasse, entrée en vigueur le 1er décembre, permet une régulation préventive de la population de loups jusqu'au 31 janvier. Les oppositions des organisations environnementales torpillent à présent la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions. La croissance exponentielle de la population de loups doit être stoppée dès à présent afin d'éviter que des prélèvements encore plus importants ne soient nécessaires dans les années à venir.

Respect du principe de proportionnalité

Les organisations environnementales demandent la proportionnalité. Celle-ci est précisément l'objectif de la régulation en cours. En effet, les effectifs de loups en Valais et dans les Grisons sont totalement disproportionnés et hors de contrôle. En l'espace de trois ans, la population de loups en Suisse a triplé, passant de 100 à 300 individus. Une grande partie de ces loups vit dans les Alpes. Les oppositions rendent désormais leur régulation très difficile. La pression sur l'économie alpestre augmente encore et l'exploitation de régions entières est remise en question.

Incompréhension de l'agriculture

L'Union suisse des paysans et la Société suisse d'économie alpestre dénoncent les oppositions et ne les comprennent pas. La combinaison de mesures de protection des troupeaux et d'une régulation conséquente du loup représente une solution équilibrée pour une coexistence entre l'homme, l'élevage d'animaux de rente et le loup.

Renseignements :

Eric von Siebenthal, président de la Société suisse d'économie alpestre, portable 078 856 12 40

Martin Rufer, directeur de l'Union suisse des paysans, portable 078 803 45 54

Michel Darbellay, responsable Production, marchés & écologie Union suisse des paysans, portable 078 801 16 91

www.sbv-usp.ch